

Le jury du Grand prix de la TPE 2016 a été décerné vendredi 18 novembre, au Corum de Montpellier, à la société [ERGOSANTE](#) / T : 04.66.24.54.56 (siège à Anduze).
ERGOSANTE est spécialisée dans les solutions ergonomiques sur mesure. "Nous concevons, fabriquons et distribuons des postes de travail sur mesure pour les travailleurs handicapés. Nous participons à l'accès ou au maintien dans l'emploi de personnes souffrant de handicaps physiques", a commenté Samuel CORGNE. www.ergosante.fr